



Envoyé en préfecture le 19/04/2024

Reçu en préfecture le 19/04/2024

Publié le

ID : 064-216401471-20240412-12042024DCM1104-BF

Extrait du registre des délibérations

## Du Conseil Municipal

Séance du 12 avril 2024

Nombre de conseillers en exercice : 16  
Nombre de conseillers présents : 12  
Nombre de conseillers ayant donné procuration : 2

Convocation adressée le 08/04/2024  
Affichée le 08/04/2024

L'an deux mille vingt-quatre et le douze du mois d'avril à 20 h 00, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de séance, en session ordinaire, sous la présidence du 1<sup>er</sup> Adjoint, Patrick ELIZAGOYEN, agissant par suppléance.

**Présents** : Christine CHEVERRY PALUAT, Philippe DELGUE, Maryannick DOYHENARD, Julien DUHAU, Patrick ELIZAGOYEN, Agnès ETCHEBARNE, David ETCHECHURY, Fabienne ETCHEGARAY, Didier JUILLET, David LARREGUY, Sébastien LASSEGUETTE, Mado ROULLIER.

**Absents** : Sophie BAGNERIS (procuration à Maryannick DOYHENARD), Virginie JOCOU, Gaëlle REISDORFFER, Jean-Louis ROUX (procuration à Philippe DELGUE)

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut donc valablement délibérer.

**Secrétaire de séance** : Agnès ETCHEBARNE

### DCM 4 - Affectation du résultat 2023 – Budget annexe « Activités commerciales nouveau cimetière »

Après avoir approuvé le Compte Financier Unique de l'exercice 2023, le Conseil Municipal :

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Un déficit de fonctionnement de :	110 129.13 €
- Un excédent reporté de :	23 616.73 €
Soit un déficit de fonctionnement cumulé de :	85 512.40 €
- Un excédent d'investissement de :	153 030.00 €
- Un déficit des restes à réaliser de :	0.00 €
Soit un excédent de financement de :	153 030.00 €

**DECIDE** à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/23 : déficit :	86 512.40 €
Affectation complémentaire en réserve (1068) :	0.00 €
Résultat reporté en fonctionnement (002) :	86 512.40 €
-----	
Résultat d'investissement reporté (001) : EXCEDENT	153 030.00 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.



Le 1<sup>er</sup> Adjoint par suppléance,  
Patrick ELIZAGOYEN